

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00371 Numéro SIREN : 400 552 600 Nom ou dénomination : 3CMETAL

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2018 sous le numéro de dépôt 6084

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

RECEPISSE DE DEPOT

3CMETAL

3210 route de Larvath
64150 Sauvelade

V/REF :

N/REF : 96 B 371 / 2018-B-6084

Le greffier du tribunal de commerce de Pau certifie qu'il a reçu le 07/08/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

3CMETAL
Société par actions simplifiée
3210 route de Larvath
64150 Sauvelade

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-6084 le 11/09/2018

R.C.S. PAU 400 552 600 (96 B 371)

Fait à PAU le 11/09/2018,

LA GREFFIERE,



Le -7 AOUT 2018

BILAN ACTIF

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PAU

*Copie certifiée conforme
de l'original*

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital-souscrit-non-appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	39 040	35 836	3 204	282	2 922	NS
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	856 141	246 376	609 765	257 044	352 721	137.22
	Installations techniques, matériel et outillage	894 817	677 028	217 789	250 864	33 075	13.18
	Autres immobilisations corporelles	850 798	521 422	329 376	282 848	46 528	16.45
	Immobilisations en cours				244 132	244 132	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 359 949		4 359 949	4 359 949		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	60 202		60 202	60 202		
	Prêts	2 351 876		2 351 876	1 686 759	665 117	39.43
	Autres immobilisations financières	5 800		5 800	7 550	1 750	23.18
Total II		9 418 623	1 480 662	7 937 961	7 149 630	788 331	11.03
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens	848 230		848 230		848 230	
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis				258 757	258 757	100.00
	Marchandises	768 553		768 553	813 971	45 418	5.58
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 140		1 140		1 140	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 900 841	895	1 899 946	2 830 536	930 590	32.88
	Autres créances	508 022		508 022	552 215	44 193	8.00
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 834 623		10 834 623	9 711 812	1 122 811	11.56
	Charges constatées d'avance (3)	26 175		26 175	1 615	24 560	NS
	Total III	14 887 585	895	14 886 690	14 168 906	717 783	5.07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)	2 666		2 666		2 666	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		24 308 874	1 481 557	22 827 317	21 318 537	1 508 781	7.08

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

2 351 876
1 074

h209

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2017	12 31/12/2016	12 Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 157 635)	157 635	157 635		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	114 579	114 579		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 764	15 764		
	Réserves statutaires ou contractuelles	226 565	226 565		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	13 140 257	8 773 382	4 366 876	49.77
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	6 144 321	9 388 876	3 244 555-	34.56-
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	82 530	71 289	11 241	15.77
	Provisions réglementées				
	Total I	19 881 653	18 748 090	1 133 563	6.05
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques	57 133		57 133	
	Provisions pour charges				
	Total III	57 133		57 133	
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 020 294	520 952	499 342	95.85
	Concours bancaires courants	1 018	2 814	1 796-	63.84-
	Emprunts et dettes financières diverses	20 668	12 163	8 505	69.93
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 140 211	947 152	193 059	20.38
	Dettes fiscales et sociales	660 981	738 321	77 341-	10.48-
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	30 165	24 144	6 021	24.94
	Produits constatés d'avance (1)	9 720	324 895	315 175-	97.01-
	Total IV	2 883 057	2 570 442	312 616	12.16
	Ecarts de conversion passif (V)	5 474	5	5 469	NS
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		22 827 317	21 318 537	1 508 781	7.08

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 313 039 2 279 833

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	3 449	1 116 787	1 120 236	445 363		674 873	151.53
Production vendue de biens	8 067 387	40 165	8 107 552	9 163 666		1 056 114-	11.53-
Production vendue de services	8 358	1 330 542	1 338 900	770 085		568 815	73.86
Chiffre d'affaires NET	8 079 195	2 487 494	10 566 689	10 379 114		187 574	1.81
Production stockée			589 473	23 520-		612 993	NS
Production immobilisée			26 440			26 440	
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			189 932	300 359		110 426-	36.76-
Autres produits			271	201		70	34.84
Total des Produits d'exploitation (I)			11 372 805	10 656 154		716 651	6.73
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			641 397	322 561		318 836	98.84
Variation de stock (marchandises)			45 418	163 507-		208 925	127.78
Achats de matières premières et autres approvisionnements			670 673	1 297 193		626 520-	48.30-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			6 598 328	5 898 102		700 225	11.87
Impôts, taxes et versements assimilés			147 402	125 344		22 059	17.60
Salaires et traitements			1 745 454	1 704 870		40 584	2.38
Charges sociales			873 227	908 384		35 157-	3.87-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			239 908	201 772		38 136	18.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			895			895	
Dotations aux provisions			57 133			57 133	
Autres charges			47	45		2	4.28
Total des Charges d'exploitation (II)			11 019 882	10 294 764		725 119	7.04
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			352 923	361 391		8 468-	2.34-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	6 403 465		9 138 075		2 734 610-	29.93-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	21 949		21 736		212	0.98
Autres intérêts et produits assimilés (3)	106 149		67 263		38 886	57.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			43 790		43 790-	100.00-
Différences positives de change	16 182		408 346		392 164-	96.04-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	6 547 744		9 679 209		3 131 465-	32.35-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 955		13 641		6 685-	49.01-
Différences négatives de change	757 978		321 077		436 901	136.07
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	764 933		334 717		430 215	128.53
2. Résultat financier (V-VI)	5 782 811		9 344 492		3 561 681-	38.12-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 135 734		9 705 883		3 570 148-	36.78-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 187		8 143		44	0.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	8 187		8 143		44	0.54
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			6 989		6 989-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII			6 989		6 989-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	8 187		1 154		7 033	609.28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	400-		318 161		318 561-	100.13-
Total des produits (I+III+V+VII)	17 928 736		20 343 507		2 414 771-	11.87-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 784 415		10 954 631		829 784	7.57
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	6 144 321		9 388 876		3 244 555-	34.56-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Dérogations	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Evaluations des produits et en cours	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Ecart de conversion sur opérations en devises	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 63 423 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 63 423 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Description des efforts	Montant
- investissement :	63 423
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	63 423

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 562		3 478
Constructions sur sol propre	457 108		399 034
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	885 263		50 853
Installations générales agencements aménagements divers	338 226		126 983
Matériel de transport	279 516		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	80 867		28 657
Immobilisations corporelles en cours	244 132		
TOTAL	2 285 111		605 526
Autres participations	4 359 949		
Autres titres immobilisés	60 202		
Prêts, autres immobilisations financières	1 694 309		665 117
TOTAL	6 114 460		665 117
TOTAL GENERAL	8 435 133		1 274 121

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			39 040	39 040
Constructions sur sol propre			856 141	856 141
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		41 298	894 817	894 817
Installations générales agencements aménagements divers		0	465 209	465 209
Matériel de transport			279 516	279 516
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 451	106 073	106 073
Immobilisations corporelles en cours		244 132		
TOTAL		288 881	2 601 757	2 601 757
Autres participations			4 359 949	4 359 949
Autres titres immobilisés			60 202	60 202
Prêts, autres immobilisations financières		1 750	2 357 676	2 351 876
TOTAL		1 750	6 777 827	6 772 027
TOTAL GENERAL		290 631	9 418 623	9 412 824

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	35 280	556		35 836
Constructions sur sol propre	200 063	46 313	0	246 376
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	634 398	83 928	41 298	677 028
Installations générales agencements aménagements divers	216 761	31 591		248 353
Matériel de transport	136 506	62 611		199 118
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	62 494	14 909	3 451	73 952
TOTAL	1 250 223	239 352	44 749	1 444 826
TOTAL GENERAL	1 285 503	239 909	44 749	1 480 662

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	556				
Constructions sur sol propre	46 313				
Instal.techniques matériel outillage indus.	83 928				
Instal.générales agenc.aménag.divers	31 591				
Matériel de transport	62 611				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 909				
TOTAL	239 352				
TOTAL GENERAL	239 909				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		54 467			54 467
Pertes de change		2 666			2 666
TOTAL		57 133			57 133

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		895			895
TOTAL		895			895
TOTAL GENERAL		58 028			58 028
Dont dotations et reprises d'exploitation		58 028			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 351 876	2 351 876	
Autres immobilisations financières	5 800		5 800
Clients douteux ou litigieux	1 074		1 074
Autres créances clients	1 899 767	1 899 767	
Impôts sur les bénéfices	393 783	393 783	
Taxe sur la valeur ajoutée	90 765	90 765	
Débiteurs divers	23 473	23 473	
Charges constatées d'avance	26 175	26 175	
TOTAL	4 792 714	4 785 840	6 874
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	643 237		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 474	1 474		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 019 838	449 820	570 018	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 140 211	1 140 211		
Personnel et comptes rattachés	268 251	268 251		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	267 145	267 145		
Taxe sur la valeur ajoutée	88 955	88 955		
Autres impôts taxes et assimilés	36 629	36 629		
Groupe et associés	20 668	20 668		
Autres dettes	30 165	30 165		
Produits constatés d'avance	9 720	9 720		
TOTAL	2 883 057	2 313 039	570 018	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	750 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	250 412			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	16.9500	9 300			9 300

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production en fonction de l'avancement des travaux

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	58 639
Créances clients et comptes rattachés	738 482
Autres créances	20 658
Disponibilités	2 876
Total	820 654

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 474
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 952
Dettes fiscales et sociales	288 910
Autres dettes	22 099
Total	411 434

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	26 175
Total	26 175
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	9 720
Total	9 720

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Créances	2 297			5 474
Dettes d'exploitation	369			
Total	2 666			5 474

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	4 419 949		
Prêts	2 351 876		
Créances clients et comptes rattachés	107 496		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	224 555		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :			3 876 120
CAUTION CLENTS CREDIT AGRICOLE	2 782 237		
CAUTION CREDIT AGRICOLE INTERNATIONAL EN \$	60 035		
CAUTION CREDIT AGRICOLE INTERNATIONAL EN €	40 614		
CAUTION BNP	793 227		
CAUTION HSBC	200 007		
Total (1)			3 876 120

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

ATRADIUS CAUTION DE RETENUE DE GARANTIE POUR CLIENT RAMERY B	20 700
Total	20 700

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

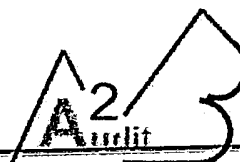
Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- 3C METAL SOUTH AFRICA (3CMSA)	2 860 297	75.00	927 397
- 3C METAL MIDDLE EAST FZE	9 065 674	100.00	2 552 893
- 3C METAL ASIA	395 237	100.00	335 822
- SCI DU LAA	10 051	50.00	6 728
- BELMET MARINE	3 483 036	51.00	67 676
- BELMET NAMIBIA	2 186 949	51.00	99 567
- 3C METAL USA	159 999	100.00	7 186
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			



AUDIT AQUITAINE EXPERTISES



ORTHEZ LE 10 JUIN 2018,

CENTRE D'AFFAIRES LAPEYRERE
16 RUE LAPEYRERE
64300 ORTHEZ
TEL : 05.59.69.09.47
FAX : 05.59.69.29.01
h.larque@auditadour.fr

LILIAN BRUNEL
15 RUE FARADAY
ESPACE DE LA LINIERE 1
64140 BILLERE
TEL : 05.59.68.62.82
lilian.brunel@acomaudit.com

S.A.R.L 3C METAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2017)

*Cpte certifié conforme
La Girarde*

Exercice clos le 31 décembre 2017
S.A.R.L 3C METAL
3 210, route de Larvath
64150 SAUVELADE



ORTHEZ LE 10 JUIN 2018,

CENTRE D'AFFAIRES LAPEYRERE
16 RUE LAPEYRERE
64300 ORTHEZ
TEL : 05.59.69.09.47
FAX : 05.59.69.29.01
h.larque@auditadour.fr

LILIAN BRUNEL
15 RUE FARADAY
ESPACE DE LA LINIERE 1
64140 BILLERE
TEL : 05.59.68.62.82
lilian.brunel@acomaudit.com

S.A.R.L. 3C MÉTAL

Siège social : 3 210, route de Larvath - 64150 SAUVELADE
Capital social : 157.635 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017,

A l'attention des Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 C METAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attirons l'attention du lecteur, sur la création d'une nouvelle filiale 3C METAL USA dont le capital a été libéré post clôture.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orthez, le 10 juin 2018

Billère, le 10 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

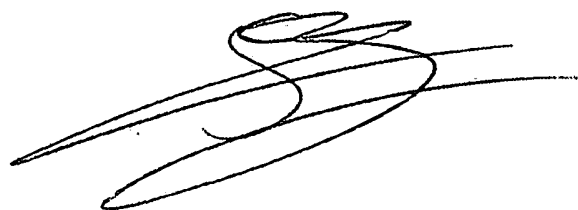
Hervé Larqué

Commissaire aux Comptes Inscrit



Lilian Brunel

Commissaire aux Comptes Inscrit



*Copie certifiée conforme
La Giraudière*

3 C METAL

~~Société à responsabilité limitée au capital de 157.635 €~~
Siège social : 3210, route de Larvath – 64150 SAUVELADE
R.C.S. PAU 400 552 600

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2018

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE DÉLIBÉRATION

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition du président, l'assemblée générale décide de procéder à l'affectation du résultat suivante :

Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice de 6.144.321 €

Affectation

- Autres réserves 3.121.821 €
- Dividendes 3.022.500 €

TOTAUX

6.144.321 € 6.144.321 €

Le dividende revenant à chacune des 9.300 parts est ainsi fixé à 325 €.

Ce dividende est éligible à la réfaction de 40% prévue par l'article 158-3, 2° du Code général des impôts, mais seuls les associés personnes physiques fiscalement domiciliées en France pourront bénéficier de cet abattement.

Il sera mis en paiement avant la fin du mois de juillet 2018, sous déduction, mais seulement pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliées en France, d'un prélèvement forfaitaire unique de 30%, comprenant des prélèvements sociaux pour 17,20%, et un prélèvement fiscal de 12,80% à titre d'acompte de leur impôt sur le revenu 2018.

.....

L'assemblée générale reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes éligibles à la réfaction de 40 %	Dividendes non éligibles à la réfaction de 40 %
2016	5.022.000	0
2015	5.022.000	0
2014	5.022.000	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CLÔTURE

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par Monsieur Philippe BOY, pour être reporté sur le registre des décisions de l'assemblée.